



L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)

INFO APL

INFO APL # 04

2017-01-12 / Vol. 42 No 4

MODIFICATIONS DES CONSTITUTIONS ET RÈGLEMENTS APL

À la réunion du 21 décembre 2016, l'Assemblée générale a adopté les modifications proposées aux *Constitutions et règlements APL*.

RÉSULTATS : POUR : 105 CONTRE : 16 ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Par conséquent :

- Il y aura création d'un poste de 2^e vice-présidence à compter de 2017-2018. L'élection aura lieu en juin 2017.
- Le taux de cotisation est fixé à 1,67 % à compter de la rentrée 2017-2018.

Les *Constitutions et règlements APL* adoptés par l'Assemblée générale incluant toutes les modifications se trouveront sur le site de l'APL (www.lignery.ca) sous l'onglet *Vie syndicale / Constitutions et règlements APL*.

Œuvres d'art, photos recherchées

Si vous avez des photos de paysages de la région ou encore des photos de vos œuvres d'art afin de garnir la page couverture de



l'agenda APL « l'Outil de travail quotidien 2017-2018 », veuillez nous les faire

parvenir, idéalement par Internet, à l'adresse z27_lignery@aplcsq.net d'ici le 3 février 2017 en y indiquant vos coordonnées

ainsi que les détails

concernant la photo (titre de l'image ou de l'œuvre).



Quand devrais-je commencer mon congé de maternité?



Généralement, votre médecin vous recommandera de quitter vers la 36^e semaine de grossesse. Malgré cela, au final, c'est votre décision.

Il y a des enseignantes régulières à temps plein (permanentes ou en voie de permanence) qui ont un avantage à quitter plus tôt, même beaucoup plus tôt **notamment quand l'accouchement est prévu en avril, mai ou juin.**

L'APL offre le service d'accompagnement dans la planification du congé de maternité. Pour en savoir plus, prenez un rendez-vous avec Jacques Parenteau.

SUITE AU VERSO →



Le concours vidéo « *Coopérer, c'est faire ensemble!* » est une activité de la Semaine de la relève coopérative et s'adresse aux jeunes de 5 à 35 ans qui vivent une expérience coopérative dans leur établissement scolaire ou dans leur communauté. Il vise à mettre en lumière les initiatives coopératives jeunesse au Québec. Autour de la thématique « **La solidarité** », les groupes de jeunes participants sont invités à réaliser une capsule vidéo illustrant leur expérience de coopération et à la déposer **avant le 5 février 2017 à minuit**.

Ils courent ainsi la chance de gagner l'un des six prix d'une valeur de 1 000 \$ remis à chacun des groupes récipiendaires. Trois « *Coup de cœur du public* » et trois « *Coup de cœur du jury* » seront dévoilés lors de la Semaine de la relève coopérative qui aura lieu du 12 au 18 février 2017. De plus, les gagnants seront honorés lors du banquet de l'Ordre du Mérite coopératif et mutualiste québécois, le jeudi 16 mars 2017 à l'Hôtel Omni à Montréal, auquel ils seront invités gracieusement.

Nous vous invitons à visiter le site Internet du concours à <http://www.cqcm.coop/concours>



INVITATION

au personnel enseignant relativement nouveau à la CSDGS

SI VOUS N'Y AVEZ PAS DÉJÀ ASSISTÉ, vous êtes invité à participer à l'une des 2 rencontres d'information suivantes.

Celles-ci ont lieu de **16h45 à 19h15** au bureau de l'APL (36, boul. Taschereau, La Prairie)

Mercredi, 15 février 2017 TEMPS PLEIN (VOIE DE PERMANENCE)

- Pour ceux et celles ayant obtenu récemment leur **premier contrat à temps plein (en voie de permanence)** et qui n'ont pas participé à cette rencontre l'année dernière.
- **Inscription d'ici le 10 février 2017**

Judi, 23 février 2017 CANDIDAT

À LA LISTE OU SUR LA LISTE

- Pour les nouvelles et **nouveaux INSCRITS OU PAS ENCORE INSCRITS** sur la liste de priorité (temps partiel, contrats à la leçon, suppléantes et suppléants) des secteurs Jeunes ou **sur la liste de rappel** des secteurs FP ou EDA.
- Les enseignants de la **Formation professionnelle et de l'Éducation des adultes** auront droit à une présentation des particularités de leur secteur.
- **Inscription d'ici le 20 février 2017**

INFORMATIONS ET ÉCHANGES

Mon organisation syndicale

Quel est mon statut ?

Quels sont mes droits ?

*La liste de priorité
et la liste de rappel*

La procédure d'affectation.



Un goûter sera servi.

Le nombre de place est limité

Inscription

Appeler à l'APL au 450-659-5491
ou sans frais

514-877-5000 – tonalité – 450-659-



En cas de tempête, avant de quitter l'école, vérifiez en appelant à l'APL pour savoir si la session d'information a bien lieu.

Si les écoles de la CSDGS sont fermées, la session d'information est annulée.